



SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
D'ARCHÉOLOGIE

BOURSE SFA JEUNE CHERCHEUR

Appel à candidatures 2023

182^e congrès de la SFA

DU 22 AU 26 JUIN 2023

*Lieux de pouvoir en Gascogne
aux XIII^e et XIV^e siècles*

Gers

Encourager les jeunes chercheurs et les étudiants en Histoire de l'art passionnés d'architecture : voilà ce que se propose de faire la Société Française d'Archéologie grâce à son programme « Bourse SFA jeune chercheur ».

Destinée à leur permettre de participer au congrès annuel de la SFA pendant lequel, cinq jours durant, une sélection de monuments d'une région est visitée et présentée sur place par leurs meilleurs spécialistes, la Bourse jeune chercheur de la SFA souhaite offrir à deux jeunes de moins de 35 ans l'occasion de partager une expérience enrichissante au contact des plus éminents professionnels et connaisseurs du patrimoine français, *quel que soit le sujet de leur recherche*.



La Romieu, cloître de la collégiale Saint-Pierre

Evénement majeur de la SFA depuis sa fondation en 1834, le congrès annuel conduit les sociétaires à la découverte du patrimoine monumental d'une région : châteaux, églises, citadelles, ouvrages d'art, patrimoine industriel sont étudiés dans leur contexte urbain et paysager. La publication des Actes du congrès forme la collection des Congrès archéologique de France dont chaque volume constitue une documentation de référence, abondamment illustrée, essentielle à la connaissance du patrimoine architectural de la région concernée. Cette illustre collection est présente dans toutes les grandes bibliothèques universitaires du monde entier.

Reconnue d'utilité publique depuis 1871, la SFA fut fondée en 1834 parallèlement à la création du Service des Monuments Historiques. Elle s'est donné pour mission l'étude et la connaissance du patrimoine monumental au travers de ses publications, et concourt ainsi à sa sauvegarde. La Société encourage toutes les recherches et travaux propres à en améliorer la connaissance.



SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
D'ARCHÉOLOGIE

Quelques boursiers... ... en quelques mots

Ce rendez-vous annuel c'est aussi et, surtout, l'exploration d'une région, la redécouverte de sites connus mais aussi la découverte d'autres plus secrets. (Marion, 2018)

(...) les intervenants commentent avec passion ces divers monuments, plus ou moins connus, renseignant leur histoire et discutant leur architecture (...) Et nous étions de nombreux curieux, venant d'horizons différents, ce qui provoque des rencontres marquantes et des moments de partage enrichissants, qu'ils soient scientifiques ou non. Cette expérience, tant archéologique d'humaine, est ce qui constitue le Congrès archéologique de France. (Léa, 2022)

J'ai surtout retenu les échanges chaleureux avec les différents membres, qu'ils soient chercheurs ou non (...). Mon envie d'apprendre et de découvrir a été stimulée à leur contact (Elisa, 2022)



Auvergne. 2021 : 180e congrès



Saintonge. 2018 : 177e congrès



Berry. 2017 : 176e congrès



Franche-Comté. 2020
179e congrès



Creuse. 2022 : 181e congrès



Franche-Comté. 2020
179e congrès



Appel à candidatures pour les bourses « SFA jeune chercheur » 2023



Château des archevêques de Besançon à Gy,
179^e congrès de la SFA en Franche-Comté

La Société française d'archéologie (SFA) lance un appel à candidatures pour l'attribution de bourses « SFA jeune chercheur ».

La SFA attribue à des étudiants de master, doctorat ou équivalent en histoire de l'architecture, histoire de l'art et dans le domaine du patrimoine, ainsi qu'aux élèves des écoles de formation aux métiers d'art âgés de moins de 35 ans **deux bourses d'un montant de 500 € chacune** pour participer au Congrès archéologique de France.

Les étudiants lauréats participeront à la totalité des visites prévues au programme du congrès qui, en 2023, se tiendra **du 22 au 26 juin** et aura pour thème : « **Lieux de pouvoir en Gascogne aux XIII^e et XIV^e siècles** ». Le cas échéant, il pourra être proposé aux lauréat de participer également à la journée optionnelle, le mardi 27 juin, autour du thème « Architectures du pouvoir après le Moyen Âge ».

Les candidatures devront être renvoyées **au plus tard le 15 mai 2023** afin d'être examinées par un jury qui se réunira les jours suivants.

Les candidats devront produire un CV et une lettre de motivation justifiant de leur intérêt pour l'histoire de l'architecture et du patrimoine, accompagnée d'une lettre de recommandation de leur professeur ou directeur de recherche.

Les étudiants lauréats recevront la bourse en deux versements : **un premier versement de 250 € un mois avant le congrès et le solde au retour**. La bourse leur permettra de prendre en charge leur hébergement et les repas pendant la durée du congrès hors les déjeuners organisés par la SFA auxquels ils sont invités. Ils bénéficieront sur place du transport en car mis en place par la SFA entre les différents sites visités. **Les frais de transport jusqu'à Auch (aller et retour*) leur seront remboursés à l'issue du congrès, sur justificatif(s).**

De son côté, l'étudiant contribuera au bon déroulement logistique des nombreuses visites et assistera les organisateurs au quotidien. Il apportera témoignage dans une note d'une vingtaine de lignes sur sa participation au congrès qui sera mise en ligne sur le site internet de la Société. Les noms des lauréats qui auront satisfait à ces obligations tout au long du congrès figureront dans le volume des actes du congrès 2023.

* depuis leur lieu de résidence en France métropolitaine ou, à défaut, depuis Paris. Remboursement plafonné à 200 € aller-retour

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

15 mai 2023

Les dossiers peuvent être envoyés par voie électronique ou par courrier à l'adresse suivante :

fréderique@sfa-monuments.fr

OU

**Société française d'archéologie
5, rue Quinault – 75015 Paris**



Appel à candidatures pour les bourses « SFA jeune chercheur » 2023

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à fournir :

- ♦ le formulaire ci-après complété, daté et signé
- ♦ un curriculum vitæ avec présentation du parcours personnel et des travaux de recherche en cours
- ♦ une lettre de motivation
- ♦ une lettre de recommandation du professeur ou directeur de recherche
- ♦ la lettre d'engagement ci-jointe complétée et signée
- ♦ une attestation sur l'honneur, par le candidat, qu'il bénéficie d'une assurance de responsabilité civile
- ♦ un relevé d'identité bancaire



Renseignements :

Frédérique Bon
Tél. 01 42 73 08 07
frederique@sfa-monuments.fr

DATE LIMITÉE D'ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

15 mai 2023

Les dossiers peuvent être envoyés par voie électronique ou par courrier à l'adresse suivante :

frederique@sfa-monuments.fr
OU
Société française d'archéologie
5, rue Quinault – 75015 Paris



Demande de bourse « SFA jeune chercheur » 2023

NOM (en capitale) :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

.....

TÉLÉPHONE MOBILE :

COURRIEL :

FORMATION ACQUISE (discipline, diplôme, établissement, année) :

.....

.....

FORMATION EN COURS (discipline, diplôme, établissement, responsable scientifique) :

.....

.....

SUJET DE RECHERCHE :

.....

.....

.....

ORGANISME SUPPORT DU PROJET (établissement, adresse, responsable), si différent de l'établissement de formation :

.....

.....

.....

Fait à le

Signature :



Bourse « SFA jeune chercheur » 2023 : ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

Demeurant à :

m'engage, si une « Bourse SFA jeune chercheur 2023 » m'est attribuée :

- ⇒ à suivre le 182^e congrès archéologique de France du jeudi 22 au lundi 26 juin 2023 ;
- ⇒ à porter témoignage dans une note d'une vingtaine de lignes sur ma participation au congrès, destinée à être publiée sur le site internet de la SFA ;
- ⇒ à assister les organisateurs au quotidien pour le bon déroulement logistique des visites.

Fait à le

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :